

Vivre à Boussens

Meilleurs voeux

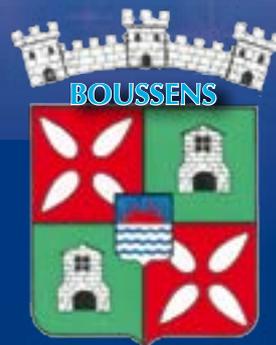


Voiries
et réseaux
› p. 4

Les réalisations
et décisions
de la commune
› p. 5

Boussens-Infos
Culture-Animations
› p. 13

Vie associative
› p. 21





Sommaire

LE MOT DU MAIRE	P 3
LES RÉALISATIONS ET DÉCISIONS DE LA COMMUNE	P 4
VIVRE ENSEMBLE À BOUSSENS	P 9
ENTREPRISES - ARTISANS	P 12
BOUSSENS INFOS-CULTURE-ANIMATIONS	P 12
LA VIE SCOLAIRE	P 20
LA VIE ASSOCIATIVE	P 21
L'ÉTAT CIVIL	P 31
BOUSSENS SERVICES	P 32

*Le Maire, le Conseil Municipal
et les employés communaux vous souhaitent
une belle année 2018.*



VIVRE A BOUSSENS

Bulletin d'informations municipales

Mairie - 31360 BOUSSENS

bulletin-municipal.boussens@laposte.net

Comité de rédaction et de communication : M. SANS, Maire de Boussens

Mmes GÉRARD Sylvie - DARMANI Guylaine - AIMONE-CAT Françoise

DALLA-ZANNA Rosanna - FALEMPE Karine

Photos : Associations et Photo Club Boussinois

Reproduction interdite sans autorisation

Imprimé par REPRINT - 31200 TOULOUSE



Boussinoises, Boussinois, Chers Amis



Ce bulletin, le deuxième de l'année 2017, nous permet de faire le point sur les 6 derniers mois. Je ne ferai pas de commentaires sur la situation nationale, régionale ou départementale, vous les entendez tous les jours par les professionnels des médias, des partis politiques et des diverses institutions. Je veux faire, ici, une analyse des principales situations dans notre commune.

La rentrée scolaire s'est déroulée dans de très bonnes conditions mais avec une classe en moins sur le RPI (pour cause d'effectif insuffisant), c'est une déception forte. Les enfants ont retrouvé leurs écoles, leurs maîtres anciens et nouveaux. Mais dès la rentrée, nous étions à nouveau entraînés dans une réflexion sur les rythmes scolaires: 4 jours ou 4,5 jours ? Le dernier conseil d'école a tranché pour la continuité à 4,5 jours et donc le maintien des TAP (Temps d'Activités Périscolaires) pour lesquels le Conseil Municipal et la Mairie se sont fortement engagés. Nous en sommes très satisfaits.

Les festivités et animations : l'inauguration de la Via Garonna, le festival COUNTRY, la fête locale du 15 Août, la soirée PRONOMADES, le concert du festival OCCITANIA ont connu une belle affluence. Le forum des associations s'est déroulé le 9 septembre, avec un beau succès. Ce jour là marquait la rentrée sportive et culturelle au sein de toutes ces structures, porteuses de dynamisme, d'initiation, de lien social, d'éducation, de partage, de solidarité, d'écoute, d'épanouissement, de convivialité.... Cette année, à plusieurs reprises, Boussens a brillé en Europe !! avec nos jeunes du karaté

Le maintien des commerces de proximité est une de nos préoccupations, de nos inquiétudes. Ils nous rendent service, ils participent à la vie de la commune et au lien social. Les élus, la Mairie y sont fortement attachés. La création du multi services et son développement sont

une vraie satisfaction, son cambriolage le 3 novembre dernier une profonde déception et beaucoup de tristesse pour Nadège et Edwige, les 2 gérantes.

Les pages suivantes font un point sur les réalisations et chantiers en cours et à venir qui permettent à Boussens de se développer et de construire son avenir sur le plan du cadre de vie, de la démographie, des équipements et des activités.....

Par ailleurs, comme vous le savez, depuis le 1^{er} janvier, nous faisons partie d'une intercommunalité de 48 communes et de 34 000 habitants. Un travail important des équipes intercommunales, agents et élus a été nécessaire pour caler le fonctionnement de cette entité. Nous réfléchissons maintenant au projet de territoire afin de proposer des services au plus près de vos besoins. Je veux ici témoigner de la confiance mutuelle, de la dynamique collective des élus pour construire la Communauté de Communes Cœur de Garonne.

L'équipe municipale quant à elle, poursuit sa mission, dans un contexte budgétaire contraint mais avec la volonté de préserver le « bien vivre pour tous » et le développement maîtrisé de notre village.

Bref, 2017, une année de transition vers de nouveaux périmètres de territoires, vers une nouvelle gouvernance, et pour Boussens vers la réalisation de nouveaux et beaux projets.... Quels que soient les sujets, les changements sont incontournables. Positivement, nous devons trouver ensemble les solutions les plus appropriées.

Avec le Conseil Municipal, le personnel communal, je souhaite pour vous, pour Boussens, pour la France que 2018 soit plus belle et plus heureuse. **Vous êtes, toutes et tous, invités à la présentation des vœux, conviviale et amicale, à la salle des fêtes le lundi 15 janvier 2018 à 19 h.**

Christian SANS,

Votre Maire et Conseiller Départemental



LES RÉALISATIONS ET DÉCISIONS DE LA COMMUNE

VOIRIE et RÉSEAUX

➤ Le piétonnier le long de la RD 817 et son prolongement vers le centre du village sont très appréciés par les employés des usines qui descendent du train à la gare, par les élèves qui prennent les bus scolaires et par les marcheurs-promeneurs



dans le village. La solution adoptée permettra des modifications, des adaptations et des ajouts. Si vous remarquez des anomalies, des oublis, n'hésitez pas à nous en faire part. Sa mise en place a été faite en tenant compte des règles de sécurité,



a été remplacé, le nouveau « totem » a été installé aux 2 extrémités de la commune (Est et Ouest).

➤ A la suite de plusieurs remarques et afin d'améliorer la sécurité, 2 nouveaux « STOP » ont été installés,



➤ Le projet ancien, est enfin réalisé, la nouvelle signalétique est en place..... Nous espérons qu'elle facilitera la circulation et l'orientation

des gabarits routiers et de la hiérarchisation des flux de circulation.

➤ A l'entrée de la commune le panneau « village sympa »

à l'extrémité de l'Avenue de Las Palaguères (côte des Boïdures), à l'extrémité du chemin de Pentens (côte de la Lanne). Un « passage piéton » a été peint au niveau de l'abri bus en bas de la côte de la Lanne.



➤ L'installation d'une borne électrique sur le parking de l'École a été réalisée par le SDEHG (syndicat départemental d'électrification de la Haute Garonne).

➤ Plusieurs demandes de modernisation ou de compléments de l'éclairage public sont en cours d'étude auprès du SDEHG (syndicat départemental d'électrification de la Haute Garonne).



TRAVAUX DANS LES BÂTIMENTS COMMUNAUX

► Les travaux d'extension de la maison de la santé :

L'agrandissement a été fait pour répondre aux besoins des professionnels et de leurs patients : il s'agit de la salle d'exercices des kinésithérapeutes. Les travaux sont en cours, ils devraient se terminer en fin d'année. L'appel d'offres a désigné les entreprises suivantes :

- Lot 1 : gros œuvre, l'entreprise GALLARD pour un montant de 52 300 € HT,
- Lot 2 : menuiseries, l'entreprise LOUGARRE pour un montant de 22 684 € HT,
- Lot 3 : cloisons, plafonds, isolation L'entreprise OLIVEIRA-ROGEL pour un montant de 6 847 € HT,
- Lot 4 : peintures, revêtements, l'entreprise LORENZI pour un montant de 5 327 € HT,
- Lot 5 : plomberie, ... l'entreprise EUROCLIM pour un montant de 6 310 € HT,
- Lot 6 : électricité, chauffage, l'entreprise ECBC pour un montant de 3 536 € HT.



► La construction du hangar sur le site des anciens grands bureaux ELF :

Pour répondre aux besoins du locataire ENEDIS (ERDF), le chantier est terminé, photo ci-contre :

Les entreprises retenues par l'appel d'offres ont été les suivantes :

- Lot 1 : démolition - Gros Œuvre - VRD, l'entreprise SABOULARD pour un montant HT de 34 963 €,
- Lot 2 : charpente métallique, couverture, l'entreprise NESTADOUR pour un montant HT de 25 228.46 €.

Par ailleurs les travaux d'entretien se poursuivent dans plusieurs secteurs :

- Dans les appartements communaux, dans les bâtiments divers.....



LE COMMERCE « MULTI SERVICES »

Dans le numéro précédent un article expliquait la décision du Conseil Municipal d'acquérir le fonds de commerce « bar-tabac-journaux-FDJ » et de le faire exploiter dans le cadre d'un nouveau multi services créé dans le bâtiment de la supérette.



Les aménagements, les travaux sont aujourd'hui terminés, le résultat est très satisfaisant. Nous espérons vivement que les Boussinoises et les Boussinois apprécieront cette initiative qui n'a qu'un seul but : préserver et faire vivre les commerces de proximité à BousSENS. Ces commerces sont aussi des lieux de rencontre, d'échange, de convivialité, c'est une immense chance d'en avoir à BousSENS !!



LA SALLE DE PADEL

Dans le numéro précédent, un article expliquait la décision du Conseil Municipal de construire une salle de Padel, afin de répondre à la demande de plusieurs administrés. Cette salle qui va jouxter le gymnase va permettre, par une mutualisation de l'espace, de répondre aux besoins des associations sportives qui sont en croissance permanente.

Le chantier est en cours, il a débuté au mois de novembre pour se terminer au printemps 2018.

Les entreprises retenues sont :

- Lot 1 : structure, VRD, l'entreprise COMMINGES BATIMENT, pour un montant H.T de 63 799,40 €,
- Lot 2 : couverture, terrain, équipements, l'entreprise SPACIOTEMPO, pour un montant H.T de 279 478 €.

Le montant des travaux s'élève à : 343 277 € HT. Ce projet est inscrit sur la programmation des contrats de territoire du Conseil Départemental, le montant de la subvention est de 135 424 €. Un local annexe, pour le « club house » du ping-pong, est en cours de construction par l'entreprise Comminges Serrurerie, pour un montant de 12 860 € HT.



LE PROJET « PHARE »

Le cabinet d'architecture Bernard Monier de Labarthe/Lèze (31) a été choisi par le Conseil Municipal, à l'issue d'un concours où 3 cabinets avaient été retenus (voir numéro précédent). La conception globale est celle d'un quartier de maisons de village en enfilade ou légèrement décalées, le tout constituant une petite résidence fermée.



VUE CÔTÉ PLACE DE LA MAIRIE

Perspectives virtuelles sur les 2 façades extérieures, coté « pré commun » et coté Avenue du 11 novembre.



VUE CÔTÉ JARDIN

Perspectives virtuelles sur les 2 façades intérieures, coté ancien « café des sports ».

Répartition des appartements

Rez-de-chaussée : 2 T4 de 76 m² chacun et 1 T3 de 66 m² ; au 1^{er} étage : 3 T3 de 66 m² chacun, et 1 T2 de 40 m², au 2^o étage : 1 T4 de 40 m². Ces appartements sont adaptés pour les personnes à mobilité réduite.



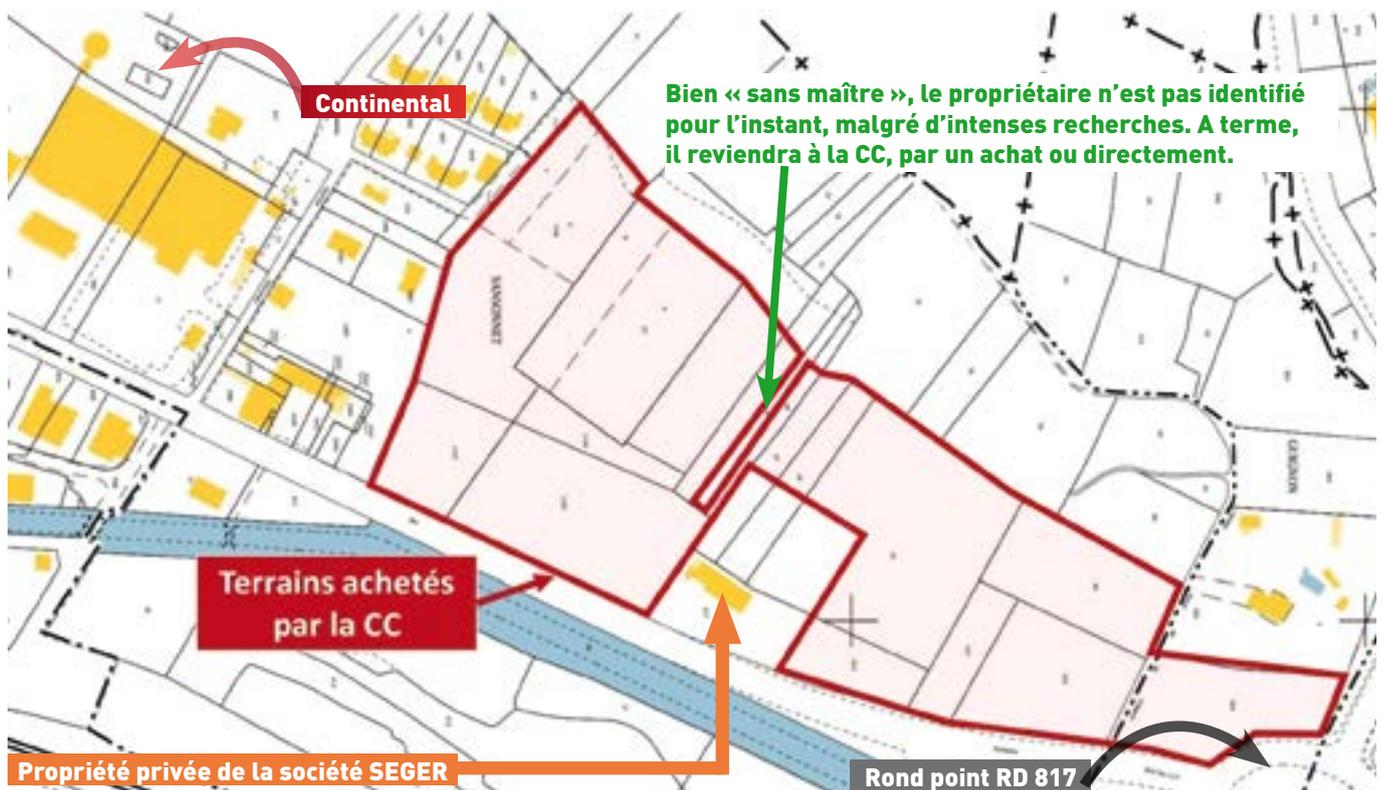
AMENAGEMENT DE ZONES A BATIR ET RESERVES FONCIERES

Dans le bulletin précédent, les phases du projet ont été présentées. Les contacts ont été pris avec les services concernés par les problématiques du SCOT, de l'aménagement foncier et de la révision du PLU Un plan global est en cours d'étude en fonction de l'évolution de la demande locale mais aussi des perspectives d'évolution du secteur.

ZONES D'ACTIVITES

1°) La dernière opération d'acquisition sur la zone de Sansonnet a consisté en un échange de terrains avec la société SEGER. La Commune a cédé à la société SEGER une partie de la parcelle B 45 pour une superficie de 1 746 m² et la société SEGER a cédé à la Commune la parcelle B 48 et une partie des parcelles B 46 et 47 pour une superficie de 2 375 m².

2°) La dernière opération d'acquisition sur la zone de « Continental » a consisté en un échange de terrains avec M. et Mme JAMMANS afin de permettre le développement éventuel de l'entreprise. La Commune a cédé à M. et Mme JAMMANS une partie de la parcelle B 888 d'une superficie de 1 752 m² et M. et Mme JAMMANS ont cédé à la Commune une partie des parcelles B 10 et 938 d'une superficie totale de 1 172 m².



3°) A compter du 1° janvier 2018, la loi NOTRe transfère la compétence du DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE des communes aux communautés de communes, et donc pour BOUSSENS vers la CC CŒUR de GARONNE. Le transfert de la zone d'activités de Sansonnet n'est pas gratuit, la CC rachète à la commune les terrains au coût initial, soit 261 043 €, voir plan ci-dessus.

Une partie de cette zone étant plantée de peupliers, une autre étant envahie par de la végétation sauvage, des travaux d'abattage et de broyage sur place vont être réalisés par l'entreprise NAUDIN de Cazères pour un montant HT de 11 860 €.

4°) Enfin et pour conclure, il y a lieu de procéder à un échange de terrains entre la Commune et Continental afin, comme évoqué au paragraphe 2°), de permettre la construction d'une nouvelle tranche de l'usine. Cet échange :

- par la Commune d'une partie des parcelles cadastrées section B numéros 771 et 772 pour une superficie de 960 m²
- par la Société Continental d'une partie de la parcelle cadastrée section B numéro 988 pour une superficie de 1 080 m².



LE DOCUMENT D'URBANISME DE NOTRE COMMUNE

La modification N°4 concerne :

- L'adaptation des dispositions du PLU sur le secteur des Caussades pour permettre la construction future d'un foyer de vie pour adultes handicapés.
- La modification des contours des zones UA et UB en direction du quartier de la Mairie, afin de permettre la construction de l'ensemble des 8 logements sur le site de l'ancien bâtiment Galy/Fifi.
- La modification ponctuelle des règles

écrites applicables en zone 1AUX dans le secteur de l'entreprise Continental afin de permettre une éventuelle extension.

La révision complète:

Dans le numéro précédent un article expliquait que le PLU (Plan Local d'Urbanisme) avait remplacé le POS (Plan d'Occupation des Sols). Ce PLU, déjà ancien, doit être entièrement révisé, conformément aux dernières

lois (ALUR ...GRENELLE II.) et être mis en conformité avec le SCOT (Schéma de Cohérence Territoriale). Les travaux de cette révision ont commencé depuis l'automne, ils sont conduits par le bureau d'étude E2D de Toulouse, ils vont durer 2 années. **Les élus, la population seront associés suivant un planning qui sera diffusé.**

AUTOUR DE L'ECOLE

Le contrat de gestion LEC :

Le Conseil Municipal a décidé de reconduire le contrat de prestations de services avec l'organisme Loisirs Education Citoyenneté, pour le fonctionnement de l'ALAE et de l'ALSH, pour l'année scolaire 2017/2018.

La suppression d'un poste :

Le problème des effectifs à la baisse et donc le risque de fermeture d'une classe sur le RPI s'est

malheureusement confirmé, à la rentrée de septembre. La classe concernée a été fermée à Roquefort/Gne car l'enseignante était la dernière nommée sur les 2 sites du RPI. La population de nos communes doit être rajeunie ! Son renouvellement est une solution. La construction de logements locatifs : privés, publics, la vente de parcelles à bâtir... l'accompagneront.

Le jardin de l'Ecole Maternelle,

a été équipé d'un jeu pour enfants installé par la société KASO. Le matériel et un sol coulé ont été facturés 8 032,92 € TTC. Une aide financière a été obtenue auprès du Conseil Départemental.

ACHAT DE MATERIEL

- En 2016, la Commune s'était inscrite, dans le dispositif de Territoire à Energie Positive Pour la Croissance Verte (TEPCV), pour l'achat d'un véhicule utilitaire électrique.

Il s'agissait d'un programme gouvernemental initié par la Ministre de l'Ecologie Ségolène Royal. Cet achat devant être réalisé avant le 31 décembre 2017, une étude a été faite auprès des constructeurs français. Il en est ressorti que le véhicule Citroën était le plus intéressant.

Le Conseil Municipal a autorisé M. le Maire à signer la convention TEPCV qui permettra d'obtenir une aide de 5 000 € TTC sur l'acquisition du futur véhicule. Le Conseil Municipal a ensuite validé le devis pour l'achat d'un « Berlingo » qui s'élève à 23 931 € HT, le bonus écologique de l'Etat s'élève à 6 000 €. Il résulte donc un montant final de 17 931 €. De plus, une aide financière a été sollicitée auprès du Conseil Départemental, elle viendra donc, avec la subvention TEPCV (5 000 €) se déduire du montant final.

- Des décors lumineux de Noël, pour parfaire l'illumination de la Mairie et de quelques rues supplémentaires de la Commune, ont été achetés. Ils ont été fournis par la Société Sédi à Uzès pour un montant total H.T de 3 391,90 €.

- Un portique a été installé sur l'aire de jeux de La Lanne par la société KASO, pour un coût de 5 576,40 € et un autre dans la cour de l'école maternelle (déjà signalé dans la rubrique école).

- Des logiciels divers pour le secrétariat de la mairie, ainsi qu'un kit caméra de surveillance du hall.





LA VIE COMMUNALE

Le parking de la gare est interdit aux voitures :

Depuis plusieurs semaines et pour quelques mois encore, le parking de la gare n'est plus accessible aux véhicules des voyageurs SNCF. La raison en est la suppression des trains entre BousSENS et Tarbes du fait de la réfection complète des voies. Les trains sont remplacés par des bus qui stationnent dans le dit parking. Le nouveau parking est enfin copieusement utilisé !!

Projet photovoltaïque :

Le permis de construire pour l'implantation d'ombrières

photovoltaïques sur le nouveau parking SNCF (évoqué précédemment) par la Société QUADRAN est en cours.

La vidéo-protection :

Son développement est en cours de réalisation en divers points de la commune. Son efficacité s'avère très utile dans le cadre d'affaires en cours d'instruction. Des caméras supplémentaires ont été installées récemment dans la zone de la supérette par la société Scopelec pour un coût de 13 300,69 €.



Dans le numéro précédent nous rappelions que la Mairie avait lancé il y a 2 ans l'opération « voisins vigilants », et qu'elle était restée sans suite !!! par manque de volontaires !!! c'est toujours le cas !! et c'est dommage, car la surveillance mutuelle est le meilleur rempart contre les cambriolages....

Les jardins partagés

Vu le succès des premières réalisations et à la suite de nouvelles demandes, la construction d'une autre cabane est nécessaire. M. REY, Menuisier à Estadens (31), qui avait construit les deux cabanes précédentes a été contacté pour en construire une troisième, au même tarif, à savoir 3 894 € H.T pour une cabane double.

Les jardiniers volontaires doivent être félicités pour leur engagement, leur efficacité, leur compétence. Légumes, fleurs ont poussé en abondance, ce champ encore en friche il y un an s'est complètement transformé.

Les chats errants :

La Mairie doit faire face à plusieurs problèmes : la prolifération sauvage des chats, la colère des riverains qui subissent les dégâts, le mécontentement des protecteurs

des animaux qui les surveillent et les nourrissent et en plus une campagne diffamatoire !!! ça fait beaucoup ! Le Conseil Municipal, après de multiples recherches, a contacté la SACPA (Société d'Assistance pour le Contrôle des Populations Animales) qui se charge de la capture, de la prise en charge des animaux errants, blessés et/ou dangereux sur la voie publique, de la gestion de la fourrière animale et de la récupération des cadavres d'animaux. La cotisation annuelle est de 1 €/habitant. Nous allons solliciter cette société et la faire intervenir progressivement dans les quartiers concernés.

Les chiens « sans maître » :

Nos amis les chiens sont aussi parfois les « mal aimés », à cause de leurs maîtres !!!! Laisser son chien en liberté non contrôlée c'est le laisser souiller les aires de jeux des

enfants, les circuits de randonnée ou de promenade C'est faire prendre des risques aux conducteurs de véhicules, c'est les risques de morsures ou les poursuites dangereuses..... et aussi le risque de perdre définitivement son animal.

Une base de vie :

Dans le cadre des travaux de rénovation de la ligne SNCF Toulouse-Tarbes (évoqué précédemment), la Mairie a été sollicitée afin que l'entreprise qui réalise les travaux puisse installer une « base de vie » pour son personnel sur un terrain de la commune. Une partie de la zone d'activités de Sansonnet a ainsi été louée. La redevance mensuelle sera de 500 € pendant 5 mois.





L'ENVIRONNEMENT, LES COLLECTES, LE RESPECT DE LA TRANQUILLITE

La collecte des ordures ménagères effectuée le lundi :

Plusieurs d'entre-nous ont oublié les consignes, ce qui se traduit par des pénalités financières, payées par la Communauté des Communes et donc nous !!!! Lorsqu'il y a par exemple du verre (merci d'utiliser les containers...).

La collecte des déchets recyclables effectuée le mercredi à partir du 8 janvier 2018 :

Plusieurs d'entre-nous ont oublié les consignes, ce qui se traduit par des refus de bennes au centre de tri et donc des dépenses supplémentaires, payées par la Communauté des Communes et donc nous !!!! Lorsqu'il y a des objets non recyclables, par exemple des restes de repas, des couches souillées.... Merci de relire le guide des recyclables.

La collecte des encombrants :

Plusieurs d'entre-nous ont oublié les consignes concernant les encombrants :

- ils sont collectés le **1^o lundi** de chaque mois, ils doivent être sortis **la veille** et ne pas encombrer les trottoirs plusieurs jours auparavant
- cette collecte ne concerne que les **GROS APPAREILS ou MOBILIERS**. Pour le reste, une **déchetterie intercommunale** est à votre disposition tous les jours de la semaine, sauf le jeudi matin.

Désormais les objets de petites dimensions ne seront plus collectés.

La collecte des déchets verts :

A compter du 1^o janvier 2018, les déchets verts ne seront plus collectés par la Communauté de Communes car la réglementation ne le permet plus. Désormais la collecte sera faite le jeudi matin par les employés communaux avec le camion de la commune.

Dans ces conditions, afin de diminuer les volumes collectés, il vous est demandé :

- de composter la tonte du gazon, les déchets ménagers (légumes, restes de repas ..), les déchets verts du jardin (feuilles, fleurs, petit bois..).
- Le compostage est un processus de transformation des déchets organiques par des micro-organismes et petits animaux (bactéries, vers de terre) en un produit comparable au terreau : le compost. Des composteurs ont été distribués il y a quelques années.
- de transporter vos déchets verts, si vous ne les compostez pas (tonte, taille de végétaux, déchets du jardin...) à la **déchetterie intercommunale**.
 - d'utiliser, après réservation, les bennes de la commune pour les **travaux d'élagage que vous effectuez vous-même**. Lorsque vous faites intervenir une entreprise, elle prend en compte l'évacuation et le traitement des déchets, vous **ne pouvez pas** utiliser une benne de la commune.

➤ **D'utiliser au minimum la collecte communale**, les déchets que vous déposerez sur le trottoir le jeudi devront être conditionnés (fagots, sacs ouverts ..) et le volume limité à des quantités raisonnables.

Une collecte citoyenne :

A l'initiative d'un Conseiller Municipal, il avait été décidé d'organiser une journée citoyenne sur la Commune avec l'objectif de nettoyer nos espaces de promenade ou de randonnée. Le temps a passé, il est maintenant trop tard.... Vous serez invités, toutes et tous au printemps prochain !!

La tranquillité des autres :

BOUSSENS « village sympa », c'est notre devise, et pourtant !!! A la Mairie, nous recevons des plaintes diverses, des observations, des signalements d'incivilités, des visites de la gendarmerie ... etc. Tout cela est bien dommage, regrettable.... Il serait si facile, à chacune, à chacun, de respecter les autres, de respecter les biens : publics et privés, de respecter les règlements, le code de la route, les horaires, les consignes diverses Il serait si facile d'avoir un comportement de citoyen bien élevé, de républicain respectueux de son pays, de son village, des autres....

LA NOUVELLE COMMUNAUTE DE COMMUNES

A ce jour la Communauté de Communes « Cœur de Garonne » exerce les compétences qu'exerçait la Communauté de Communes précédente :

- La collecte des ordures ménagères, des recyclables, des déchets verts,
- Le service aide à domicile,
- Le service petite enfance,
- Le transport à la demande,
- L'entretien de la voirie communale.....

Prochainement, plusieurs évolutions vont intervenir, en plus :

- A compter de la prochaine rentrée scolaire de septembre 2018, la compétence « Enfance Jeunesse » sera transférée à la Communauté de Communes Cœur de Garonne : gestion du péri et extrascolaire (ALAE, ALSH) - séjours vacances - espaces jeunes - organisation, coordination des politiques éducatives territoriales

et des dispositifs qui y sont rattachés pour les 0-20 ans, y compris l'accompagnement à la parentalité. Le Conseil Municipal a décidé de la mise à disposition de notre personnel communal soit 6 agents, à temps partiel,

- A compter du 1^{er} janvier 2018, la collecte des déchets verts ne sera plus assurée par la Communauté des Communes, relire l'article précédent sur les déchets verts !!!



- A compter du 1^{er} janvier 2018, l'entretien des terrains de grand jeu (ici le football), vestiaires et tribunes seront entretenues par la Communauté des Communes. Le Conseil Municipal a décidé de la mise à disposition de notre personnel communal soit 2 agents, à temps partiel,
- A compter du 1^{er} janvier 2018, l'élaboration du plan climat-air-énergie territorial (PCAET),
- A compter du 1^{er} janvier 2018, la politique du logement social d'intérêt communautaire (Programme Local de l'Habitat, logements d'urgence),
- A compter du 1^{er} janvier 2018, l'action sociale d'intérêt communautaire: la création et la gestion d'un service de portage de repas à domicile

- Les actions de prévention et d'accompagnement à destination des personnes rencontrant des difficultés sociales, en particulier actions d'informations, de formation et de conseil - Les chantiers d'insertion - L'animation vie sociale - La création, l'entretien et la gestion d'un service d'aide à domicile,
- La gestion de l'eau potable,
- La culture : soutien technique et humain aux associations contribuant au développement culturel - Valorisation de l'activité culturelle du territoire communautaire - Coordination du réseau d'acteurs culturels locaux - Actions de développement du réseau et de la coordination de la lecture publique sur le territoire communautaire.

Un bulletin d'information a été édité par la Communauté de Communes « Cœur de Garonne » et distribué dans chaque foyer. Vous pourrez ainsi faire connaissance avec cette nouvelle organisation qui nous a été imposée par la loi NOTRe.....

LE PERSONNEL COMMUNAL



Assurance des risques statutaires du personnel :

Un contrat groupe avait été conclu avec un assureur qui va expirer le 31/12/2018. Le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale nous propose aujourd'hui de le mandater dans le cadre de la mise en concurrence pour un nouveau contrat qui prendra effet le 01/01/2019 jusqu'au 31/12/2022. Cette proposition a été acceptée par le Conseil Municipal.

L'évolution et la création de postes ont été décidées

pour répondre aux évolutions de carrières et aux besoins nouveaux des services de la Commune. Avec notamment les dernières acquisitions foncières de la Commune et l'utilisation de plus en plus intensive des installations de la Commune par les diverses associations, l'embauche d'un agent d'entretien supplémentaire à temps complet a été décidée.

Des nouveaux !!!

Au secrétariat Mlle Soumeillan a été mutée, à sa demande à la Mairie de Montesquieu. Elle est remplacée par Pascale Fabié. Aux ateliers municipaux, Jean Yves Guiral a été embauché pour remplacer Alain Balbuena, chargé des installations sportives et du camping. De plus, Mickaël Raufast est embauché comme agent dans le service technique pour pourvoir au remplacement d'Alain Balbuena lors de ses jours de repos ou de congés. De plus il apportera une aide supplémentaire dans l'entretien de la commune.



ENTREPRISES, ARTISANS, COMMERÇANTS, PROFESSIONS LIBÉRALES

Le tissu économique à BousSENS est important pour une commune de notre taille. Environ 600 personnes travaillent sur notre bassin d'emplois. Dans le bulletin municipal nous avons ouvert nos colonnes à plusieurs activités. Dans ce numéro nous voulons souhaiter la bienvenue à :

- La famille Recurt qui a repris le restaurant l'Estarac et lui a donné le nom du « Petit Jantou », avec une nouvelle carte, de nouveaux menus, de nouveaux horaires, un nouveau cadre.
- Chez notre boulanger M. GIRARD Emmanuel, un pâtissier M. LEROY Laurent et un apprenti Kévin sont venus compléter l'effectif. De nouveaux pains et gâteaux vous attendent...



BOUSSENS INFOS-CULTURE-ANIMATIONS

RECENSEMENT MILITAIRE



Les jeunes filles et les jeunes gens de nationalité française doivent se faire recenser entre la date d'anniversaire de leurs 16 ans et la fin du 3ème mois suivant.

Cette démarche est OBLIGATOIRE.

Les jeunes bousSinoises et bousSinois doivent se présenter au secrétariat de la Mairie du Lundi au Vendredi de 13 H 30 à 17 H 00 munis de leur carte d'identité en cours de validité et du livret de famille de leurs parents, selon le calendrier suivant pour l'année 2018 :

- JANVIER 2018** : Nés en Octobre, Novembre, Décembre 2001
- AVRIL 2018** : Nés en Janvier, Février, Mars 2002
- JUILLET 2018** : Nés en avril, mai, Juin 2002
- OCTOBRE 2018** : Nés en Juillet, Août, Septembre 2002



LE 11 NOVEMBRE À BOUSSENS

La commémoration de l'armistice du 11 novembre avait cette année un relief particulier car c'était aussi l'inauguration de l'espace du souvenir des victimes de tous les conflits. « L'espace du souvenir, un lieu de recueillement où l'on doit perpétuer le devoir de mémoire, où l'on doit faire vivre les valeurs de la République » déclarait le Maire Christian SANS. Il précisait : « le devoir de mémoire, c'est une obligation morale pour chacune, pour chacun d'entre-nous de se souvenir de ces évènements tragiques, des victimes nombreuses et de faire en sorte qu'ils ne se reproduisent jamais. Les valeurs de la République : Liberté, Egalité, Fraternité, Laïcité, Humanisme doivent être réaffirmées. Elles sont trop souvent bafouées par le nationalisme identitaire et le populisme xénophobe. » Après le dévoilement de la plaque en présence de M. Roger Toullec , Vice-président départemental de

la Fnaca, d'Henri Roquebert, Président du comité cantonal, des anciens combattants, de nombreux portes drapeaux, des représentants de la gendarmerie, des Pompiers et du Conseil Municipal, le Maire lisait le message de la Secrétaire d'Etat, puis les Chœurs des 3 vallées accompagnés par un groupe musical interprétait magnifiquement la Marseillaise.

Au moment des remerciements aux parents, aux responsables d'associations, aux personnels communaux, le Maire insistait sur la responsabilité de chacun et regrettait que cette année l'école ne se soit pas associée à cette manifestation. A l'issue de cette cérémonie, émouvante, l'assemblée était conviée à la salle des fêtes autour d'un verre de l'amitié.





INSCRIPTION SUR LES LISTES ELECTORALES

Si vous souhaitez vous inscrire sur la liste électorale de la Commune, vous devez faire la démarche auprès du secrétariat avant le 31 décembre 2017. A cet effet, le Secrétariat de la Mairie sera **EXCEPTIONNELLEMENT ouvert le SAMEDI 30 DECEMBRE 2017 de 9 H 30 à 11 h 30.**



**DÈS MAINTENANT
DANS MON DÉPARTEMENT**

La carte d'identité à portée de clic !

- Je peux faire ma pré-demande en ligne
- Je gagne du temps
- Je m'adresse à l'une des mairies à ma disposition*
- Mon titre est plus sûr

MES DÉMARCHES à portée de clic !

* Liste des mairies équipées du nouveau dispositif disponible sur le site de ma préfecture.

L'État simplifie mes démarches dans mon département !

Ma demande de carte d'identité se simplifie :

- Je peux faire ma pré-demande en ligne via un ordinateur, une tablette ou un smartphone.
- Je crée pour cela un compte personnel sur le site de l'agence nationale des titres sécurisés : <http://predemande-cni.ants.gov.fr/> et je saisis mon état-civil et mon adresse.
- Je prends note du numéro de pré-demande qui m'est attribué.
- Je choisis l'une des mairies équipées de bornes biométriques (liste sur le site de ma préfecture). Certaines mairies proposent des rendez-vous pour éviter les files d'attente.
- Je rassemble les pièces justificatives.
- Je me présente au guichet de la mairie avec mon numéro de pré-demande pour y déposer mon dossier et procéder à la prise d'empreintes digitales.
- Je retire ma carte d'identité dans la mairie où j'ai déposé ma demande.

MES DÉMARCHES à portée de clic !

Pour toute information : www.service-public.fr

DÈS LE 7 AOÛT 2017

Le certificat d'immatriculation à portée de clic !

- Je fais mes démarches en ligne pour changer l'adresse sur ma carte grise
- Je gagne du temps
- Je n'ai plus à me déplacer
- Je vais sur demarches.interieur.gouv.fr

MES DÉMARCHES à portée de clic !

L'État simplifie mes démarches Changement d'adresse

Je peux désormais effectuer ma demande de changement d'adresse sur mon certificat d'immatriculation sans me rendre au guichet d'une préfecture. Cette démarche est accessible sur Internet (ordinateur, tablette ou smartphone).

Je me rends sur <https://immatriculation.ants.gov.fr> et je suis les étapes proposées :

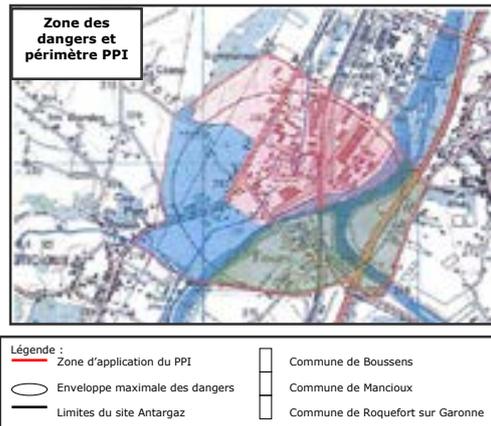
- Je clique sur la rubrique « modifier l'adresse sur ma carte grise ».
- Je crée un compte usager ou me connecte à mon compte s'il existe déjà. Je pourrai ainsi suivre l'état d'avancement de ma demande. Je peux utiliser France Connect, la solution proposée par l'Etat pour simplifier la connexion aux différents services en ligne.
- Je renseigne mon numéro d'immatriculation. Si je n'utilise pas France Connect ou si j'interviens pour le compte de quelqu'un d'autre, je renseigne le code confidentiel attribué au titre, figurant sur le courrier d'envoi de ce dernier.
- Une fois la démarche finalisée, je peux imprimer le certificat provisoire d'immatriculation qui m'autorisera à circuler avec mon véhicule, ainsi que le récépissé de dépôt de ma demande.

Je peux être accompagné par le médiateur du point numérique en préfecture et dans de nombreuses sous-préfectures !

Pour toute information : www.demarches.interieur.gouv.fr

Sites SEVESO

La Préfecture de la Haute-Garonne a mis à disposition de la population riveraine des sites SEVESO un kit d'aide à la déclinaison des PPI. Ce kit est téléchargeable sur le site de la Préfecture à l'adresse suivante : <http://www.haute-garonne.gov.fr/PPI>



Pour plus d'information sur le risque industriel vous pouvez consulter en Mairie :

- Le Dossier Départemental des Risques Majeurs (DDRM)
- Le Plan Communal de Sauvegarde (PCS)
- Le Plan Local d'Urbanisme (PLU)
- Le Plan Particulier d'Intervention (PPI)

A la demande de la Préfecture, un essai des sirènes PPI est réalisé le premier mercredi de chaque mois, à 12h



INFORMATION SUR LE RISQUE INDUSTRIEL



Centre Emplisseur de BousSENS

Les informations contenues dans cette plaquette sont fournies par la société exploitante ANTARGAZ et par la Préfecture de la HAUTE GARONNE

<p>EXPLOITANT</p> <p></p> <p>Centre Emplisseur de BousSENS 31 360 SAINT MARTORY</p>	<p>AUTORITE ADMINISTRATIVE</p> <p></p> <p>Préfecture de la Haute Garonne 1, place Saint Etienne 31 038 TOULOUSE Cedex 9 Tél : 05 34 45 34 45 http://www.haute-garonne.gov.fr/</p>
---	---

Cette plaquette constitue le support d'information associé au Plan Particulier d'Intervention du Centre Emplisseur Antargaz de BousSENS. Elle comporte notamment une fiche « **LES BONS REFLEXES EN CAS D'ALERTE** ». Nous vous recommandons de conserver cette fiche et d'en appliquer rigoureusement les consignes en cas d'alerte.

Le Centre Emplisseur ANTARGAZ de BOUSSENS

Le Centre Emplisseur ANTARGAZ, situé sur la commune de BousSENS, reçoit, stocke et distribue du Gaz de Pétrole Liquéfié (GPL) (propane et butane) que vous utilisez chaque jour pour le chauffage ou la cuisine.

L'activité d'Antargaz à BousSENS est donc constituée exclusivement de transfert de produit et de conditionnement (en bouteille). Il n'y a aucune transformation chimique sur le Centre.



Risques liés aux produits PROPANE & BUTANE

Ainsi, les risques du Centre Emplisseur sont liés à la nature des produits stockés :

- Risque d'incendie (fuite de gaz enflammée notamment) :
 - Risque de brûlures
 - Risque d'asphyxie (par consommation de l'oxygène)
- Risque d'explosion (explosion d'un réservoir de stockage fixe ou mobile) :
 - Risque de brûlures
 - Risque de blessures par surpression ou projection d'éclats

Exploité depuis 1949, l'établissement constitue une Installation Classée pour la Protection de l'Environnement (ICPE). A ce titre, il est soumis à une Réglementation très rigoureuse (Directive SEVESO, Arrêtés Ministériels et Préfectoraux) comprenant un ensemble d'exigences qui conduit à un niveau haut de sécurité des installations.

La sécurité des installations constitue la priorité d'Antargaz. A cet effet, le personnel est régulièrement formé et les installations suivent des programmes de contrôles et d'entretien rigoureux. Des chantiers de modernisation sont périodiquement réalisés, ceux-ci permettant d'accroître le niveau de sécurité des installations.

La sécurité est prise en compte de la phase de conception des installations par le choix d'équipements techniques et performants, jusqu'à la conduite de l'exploitation du dépôt assurée par des personnes formées de manière spécifique.

L'identification méthodique des risques est réalisée dans une étude de dangers régulièrement remise à jour et transmise à l'Administration. Cette étude conduit à l'élaboration puis à la mise en place de dispositifs de prévention adaptés aux risques identifiés (fuite ou feu de gaz).

Des exercices sont également périodiquement réalisés avec les sapeurs pompiers et les services de l'Etat afin de tester les plans d'urgence destinés à maîtriser les conséquences d'un éventuel incident ou accident.

Sur le plan technique, le Centre est équipé de détecteurs de gaz et de feu répartis sur l'ensemble du site et assurant une surveillance permanente jour et nuit. Ces dispositifs techniques permettent d'engager, au moindre incident détecté et de manière automatique, les actions de sécurité appropriées. Ils arrêtent notamment - en quelques secondes - l'ensemble des opérations, placent les installations en position de sécurité et mettent en route les moyens de protection incendie. Le site dispose à cet effet de son propre réseau incendie autonome. Ces systèmes de sécurité sont inspectés très régulièrement pour s'assurer de leur efficacité permanente.

7 questions / réponses pour avoir les bons réflexes

- QU'EST-CE QU'UN ACCIDENT INDUSTRIEL MAJEUR ?**
Ces « établissements » peuvent être à l'origine d'accidents dits « majeurs », heureusement extrêmement rares, dont les conséquences peuvent dépasser les limites du site et présenter des risques d'atteinte des zones riveraines. Leurs effets dépendent de la quantité de produits en jeu. Ils peuvent survenir à la suite d'un incendie majeur ou d'une fuite très importante. (* notamment les établissements relevant de l'application en France de la Directive européenne dite « seveso » concernant les risques d'accidents majeurs »)
- QUE FAIT-ON POUR L'EVITER ?**
Il faut tout faire pour détecter un incident et le maîtriser avant qu'il ne prenne de l'ampleur. Avant tout : l'exploitant a en charge la mise en évidence des risques inhérents à ses installations, de leurs conséquences, et des moyens de les prévenir et d'y faire face. Il réalise une étude de dangers qui est soumise au contrôle de l'Etat. Cette étude définit les moyens de prévention comprenant notamment une bonne conception des installations, un personnel bien formé et des moyens de secours efficaces. Elle doit également permettre de déterminer la distance maximale des effets de l'accident potentiel le plus grave.
- ET S'IL SE PRODUIT MALGRÉ CELA ?**
Dans toute activité humaine, le risque nul n'existe pas. Il faut se préparer à l'accident majeur en planifiant par avance les moyens d'intervention.
- l'exploitant établit donc un Plan d'Opération Interne (POI) pour la mise en œuvre de ses propres moyens
- l'Etat fixe, dans un Plan Particulier d'Intervention (PPI) les moyens de secours publics (SDIS, SAMU, etc.)
- CELA SUFFIT-IL ?**
Non, il faut éviter d'augmenter la densité de population dans les zones les plus proches du risque. Si nécessaire, des mesures de restriction de l'urbanisation à proximité des sites industriels sont introduites dans les Plans Locaux d'Urbanisme (PLU).
- COMMENT SERAI-JE AVERTI D'UN RISQUE D'ACCIDENT MAJEUR ?**
Par sirène et par radio : les sirènes émettent un son montant et descendant de 3 fois 1min 41sec, séparée par un intervalle de silence de 5 sec. A leur audition, la population doit se confiner. La radio et la télévision régionales diffusent les consignes des autorités et les renseignements sur l'évolution de la situation ou la fin de l'alerte. (cf. fiche réflexe).
- POURQUOI NE PAS ALLER CHERCHER LES ENFANTS A L'ECOLE ?**
Ils y sont en sécurité. Dès le début de l'alerte, les enseignants les font rentrer dans les classes et calefont soigneusement les ouvertures, si vous sortez, vous vous exposez donc inutilement.
- POURQUOI NE PAS TELEPHONER ?**
La gestion d'une situation accidentelle nécessite un grand nombre de moyens de communication permettant de coordonner l'action des différents intervenants. Il est important de prévenir toute saturation des réseaux téléphoniques (réseaux publics ou mobiles) en évitant d'utiliser ses propres moyens de communication.

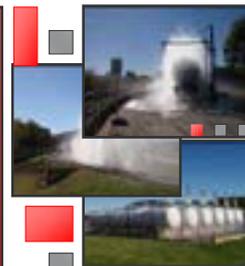
Plan de secours

Le risque nul n'existe pas ; c'est pourquoi, afin de garantir la sécurité des populations, des plans d'intervention sont établis préventivement :

LE PLAN D'OPERATION INTERNE (P.O.I.)
est établi par l'Exploitant afin de gérer, avec l'aide des Services d'Incendie et de Secours, une situation accidentelle circonscrite au site industriel.

LE PLAN PARTICULIER D'INTERVENTION (P.P.I.) est établi par les Services de la Préfecture afin de gérer l'ensemble des moyens permettant l'intervention sur un accident majeur dépassant les limites de l'établissement.

Date d'édition 07/2011





Une confiance lucide

Information du public sur les risques technologiques majeurs

Document important à lire attentivement et à conserver



BASF Health & Care Products France
Usine de BousSENS

Une confiance dans l'avenir

L'usine BASF Health & Care Products France à BousSENS

Filiale d'un groupe international, l'usine BASF de BousSENS fabrique principalement des matières premières et des ingrédients naturels pour la nutrition, la santé ainsi que pour l'industrie de la cosmétique (shampooings, gels douche, etc.) et celle de la détergence (lessive, liquide de vaisselle, etc.).

Implantée depuis 1946 sur le site de BousSENS, régulièrement modernisée, l'usine dans laquelle travaillent plus de 100 personnes, dispose d'un outil de production sûr et performant. L'usine est soumise à la directive SEVESO seuil haut du fait de l'utilisation de produits classés dangereux pour l'environnement.

Sécurité Industrielle : prévenir et informer

Vous vivez à proximité d'un site industriel soumis à des mesures de prévention des accidents majeurs et leur conséquences exigées par les législations française et européenne.

Le site a réalisé et soumis à l'administration une étude de danger de la totalité de l'établissement. Cette étude, à partir d'une analyse systématique des équipements industriels et de leur conditions d'utilisation, envisage tous les scénarios possibles d'accident, même les moins probables.

Les pouvoirs publics, les collectivités locales et les industriels travaillent en commun pour renforcer votre sécurité et votre information afin que vous puissiez avoir dans les industries une confiance lucide.

Les dangers sur le site

Produits	Dangers	Effets
Méthanol, Méthylate de Sodium	Toxique, Inflammable	Toxique, Surpression, Thermique
Acide chlorhydrique	Corrosif	Toxique
Hydrogène, Gaz naturel	Inflammable	Surpression, Thermique



Une attitude lucide

Que se passe-t-il en cas d'accident ?

Le métier du personnel d'exploitation, l'expérience acquise, les investissements consacrés en matière de sécurité sur le site, la réglementation française qui impose des règles très strictes dont l'application rigoureuse est contrôlée en permanence, rendent hautement improbable ce type d'accident majeur.



En cas d'accident limité à l'intérieur de l'usine

C'est la société BASF qui prend les mesures d'urgence avec l'aide éventuelle des secours extérieurs. C'est le Plan d'Opération Interne (POI) qui prévoit le déclenchement de la sirène d'alarme, l'appel des secours extérieurs et l'organisation de la lutte contre un sinistre limité à l'établissement.

Si le sinistre s'étend à l'extérieur de l'usine

Afin de garantir la sécurité de la population, les pouvoirs publics en accord avec l'industriel prévoient un ensemble de mesures liées à un accident majeur, même hautement improbable. C'est donc le préfet qui coordonne l'ensemble des moyens d'intervention en mettant en oeuvre le Plan Particulier d'Intervention (PPI). Vous pouvez consulter les mesures décrites dans ce PPI auprès de votre mairie.

Bien réagir en cas de danger

En cas de danger

Vous serez alertés par les sirènes. Pour votre sécurité et celle de votre famille, appliquez les consignes énoncées dans la **fiche réflexe** ci-jointe. **Conservez-la à portée de main.** Des essais de sirènes sont réalisés tous les 1er mercredis de chaque mois à 12h00 précises.

Pour toute information complémentaire, vous pouvez vous adresser auprès de notre société ou à la préfecture (protection civile), à la DREAL ou encore auprès de votre mairie. Ces plaquettes sont disponibles auprès de BASF Health and Care Products France - Site de Boussens ou en Mairie de Boussens et de Roquefort sur Garonne.

Document réalisé par le Service EHS.

Avril 2016



BASF Health & Care Products France S.A.
Zone d'Estarac
31360 BOUSSENS



Les bons réflexes en cas d'alerte

Pour les **HABITANTS** à l'intérieur de la zone d'application du PPI



Vous entendez la sirène :



C'est une sirène au son modulé (3 x 1min41s) séparée par quelques secondes de silence.

Ce qu'il faut faire et ne pas faire



Rassemblez les affaires strictement nécessaires (papiers, argent, médicaments).



Evacuez le périmètre de manière à s'éloigner de la zone de dangers.



Rendez vous au point de rassemblement où des moyens de transport seront acheminés pour effectuer le transfert vers un lieu de recueil.



N'allez pas chercher vos enfants à l'école. Ils y sont en sécurité. Les enseignants connaissent les consignes.



Ne téléphonez pas. Les lignes téléphoniques doivent rester à la disposition des secours.



Ne fumez pas, évitez toute flamme ou étincelle. Evitez d'allumer ou l'éteindre la lumière ou tout appareil électrique.

Point de rassemblement
rue du lotissement de Calauoures
(en direction du centre de BousSENS)



Ecoutez la radio pour connaître les consignes à suivre :
Sud Radio (101.4 FM) ou France Bleu (90.5 FM) ou France Inter (87.9 FM) ou France Info (105.5 FM)

Fin de l'alerte



30 secondes

La fin de l'alerte est annoncée par un signal continu (non modulé) durant 30 secondes et par la radio. Vous pouvez alors revenir dans le périmètre.

Document à lire et à conserver
Annexe à l'information du public
sur les risques technologiques
majeurs BASF - Avril 2016

Les bons réflexes en cas d'alerte

Pour les **EMPLOYÉS DES ENTREPRISES** à l'intérieur de la zone d'application du PPI



Vous entendez la sirène :



C'est une sirène au son modulé (3 x 1min41s) séparée par quelques secondes de silence.

Ce qu'il faut faire et ne pas faire



Respectez le plan d'évacuation de son établissement.



Evacuez le périmètre par la sortie la plus proche de manière à s'éloigner.



Un responsable par établissement devra se rendre au point de rassemblement afin de rendre compte de l'évacuation effective de l'entreprise.



Ne téléphonez pas. Les lignes téléphoniques doivent rester à la disposition des secours.



Ne fumez pas, évitez toute flamme ou étincelle. Evitez d'allumer ou d'éteindre la lumière ou tout appareil électrique.



N'allez pas chercher vos enfants à l'école. Ils y sont en sécurité. Les enseignants connaissent les consignes.

Point de rassemblement
pour les entreprises
Aire de repos en bordure de la RD817



Ecoutez la radio pour connaître les consignes à suivre :
Sud Radio (101.4 FM) ou France Bleu (90.5 FM) ou France Inter (87.9 FM) ou France Info (105.5 FM)

Fin de l'alerte



30 secondes

La fin de l'alerte est annoncée par un signal continu (non modulé) durant 30 secondes et par la radio. Vous pouvez alors revenir dans le périmètre.



MANIFESTATIONS À VENIR

7 janvier : Loto de l'association Impact Karaté 31	18 mars : Thé dansant
15 janvier : Vœux de la municipalité	31/03 et 1er /04 : Concours de chants « Les voix du Sud Ouest »
21 janvier : La coupe de Boussens : Compétition de Judo	1er avril : Coupe des petits « Samourais » Impact Karaté 31
26 janvier : Chants Pyrénéens avec le chœur d'hommes « Barlounguère »	7 avril : Chasse aux œufs
Du 19 au 23 février : Stage de chants l'association SONG DAY	Avril ou mai : Pièce de théâtre (date à déterminer)
24 février : The Voice Adultes	9 juin : Spectacle de fin d'année association SONG SAY
03 mars : Bal occitan avec un groupe d'Alsace « Au gré des vents »	22 juin : Fête de la musique et marché nocturne

30^{ème} ANNIVERSAIRE DU JUMELAGE

Nos amis Vaudois nous attendent le week-end de l'Ascension 2018 pour fêter le 30^{ème} anniversaire du jumelage entre nos deux villages. Le déplacement vers la Suisse devrait se faire en autocar ou en train avec un départ le 8 mai 2018 et un retour le

12 mai 2018. Ce voyage sera finalisé début 2018. D'ores et déjà, si vous souhaitez faire partie du voyage, vous pouvez vous faire connaître auprès du secrétariat de la Mairie. Jeunes et moins jeunes nous vous

espérons nombreux pour vivre cette aventure extraordinaire. Vous n'avez pas hébergé... vous n'avez pas de famille d'accueil..., cela ne doit pas être un obstacle : nos amis vous ouvriront la porte et se feront une joie de vous accueillir.

LA MEDIATHEQUE EST OUVERTE A TOUS

RAPPEL : cotisation annuelle :
3 € pour les adultes boussinois
5 € pour les adultes de l'extérieur
GRATUIT pour tous les enfants de moins de 18 ans.
GRATUIT pour les demandeurs d'emploi
 Poste informatique :
10 € /an ou 1 € /l'heure

Nous vous accueillons :
Les lundis
de 13 h 30 à 17 h
Les mercredis
de 10 h à 12 h et 13 h 30 à 17 h
Et les vendredis
de 13 h 30 à 18 h

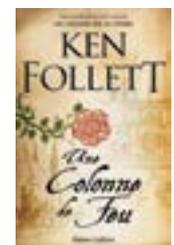


Les nouveautés sont arrivées ! Venez les découvrir !

Romans policiers, romans historiques, romans d'aventures :

On pense à tout le monde !!!

Ci-dessous un petit aperçu des derniers achats de novembre. Vous pouvez également regarder sur le site de la commune (onglet médiathèque) où sont listées les dernières nouveautés enregistrées.



Rappel des animations passées :

Du 20 au 24 novembre : Exposition de MANDALAS réalisés par les enfants. Remise des prix le vendredi 24 novembre.

22 novembre 2017 : Spectacle théâtral à la médiathèque avec la compagnie culturelles du Comminges « les Tintabulles » à 15 h : Sorcière attention à ton derrière !

Suivi d'un goûter offert par la Mairie.

Toujours le même succès....

La salle d'exposition est prêtée gratuitement aux artistes, alors n'hésitez pas ! Exposez vos œuvres !!!

Pour toute information, demandez à l'accueil de la médiathèque





CLASSE DE CE1 ET CE2

**Poubelle jaune ? Poubelle verte ? Colonne de tri ?
Premiers pas vers l'écocitoyenneté ...**

Le vendredi 13 octobre, les élèves de CE1 et CE2 de l'école de BousSENS ont accueilli dans leur classe, Nicolas et Elsa, ambassadeurs du tri de la Communauté de Communes Cœur de Garonne.
Une bonne façon de poursuivre la sensibilisation au tri et au recyclage des déchets, travaillée en classe en ce début d'année.



CLASSE CM1 / CM2

Bonjour BousSENS !

L'école de BousSENS vous informe que les CE2, les CM1 et les CM2 ont participé au CROSS de l'IME d'Aurignac le mardi 17 octobre 2017. Les CE2 et les CM1 ont couru 1 000 m et les CM2 ont couru 1 500 m. Quatre élèves de l'école ont remporté une médaille de bronze car ils sont arrivés 3ème dans leur catégorie : Hugo Boyer, Leny Lagarde, Aaron Saliba pour les garçons et Maëlys Busca pour les filles.

A l'arrivée, nous avons pu nous rafraîchir avec un goûter offert par l'IME.

A bientôt, merci de nous avoir lus.

Les élèves de l'école de BousSENS



LE CLAE

Après ces dernières vacances sur le thème de l'automne où les enfants de l'accueil de loisirs ont pu, entre autre, aller sur les traces du petit poucet, construire des cabanes pour les oiseaux et découvrir le parc animalier des Pyrénées ... nous voilà partis pour un nouveau projet... LEC grand sud s'est engagé dans un projet pluriannuel « Tous Laïques, Tous Citoyens ! ». C'est dans ce cadre , que les enfants de l'Accueil de Loisirs de BousSENS (ALAE, ALSH, TAP) participeront à la semaine de la laïcité du 11

au 16 décembre en exposant à la mairie de BousSENS puis à la médiathèque « Le grand livre de la Laïcité » qu'ils sont en train de réaliser...

Nous espérons que vous serez nombreux à venir découvrir toutes les belles valeurs qu'ils ont souhaité retranscrire dans ce projet.

A bientôt pour de nouvelles aventures...



ANCIENS COMBATTANTS

A tous nos amis combattants de l'OPEX, nous vous invitons à nous rejoindre aux cérémonies et partager nos heureux souvenirs en oubliant les moins bons, réalité d'hier et d'aujourd'hui pour mieux bâtir avec notre jeunesse le monde de demain qui leur appartient.

Michel Legoeuil

ARTS ET MUSIQUE

Comme chaque année l'école de musique de BOUSSENS ST-MARTORY a effectué sa rentrée dans de bonnes conditions avec de nouveaux élèves en guitare et piano. Il reste quelques places disponibles pour de futurs élèves. Vous pouvez vous inscrire auprès du Président au 06.11.54.33.25.

A bientôt.



BOUSSENS ENERGIE

Depuis la reprise des cours de la saison 2017/2018, 50 adhérents (anciens et nouveaux, hommes et femmes) se retrouvent dans l'association BousSENS Energie pour suivre les différentes disciplines proposées par Martine, professeure diplômée.

Si vous voulez être bien dans votre corps, bien dans votre tête, n'hésitez pas à nous rejoindre !



*Les connais-tu les trois couleurs,
Les trois couleurs de la France ?
Celles qui font rêver les cœurs
De gloire et d'espérance :
Bleu céleste, couleur du jour,
Rouge de sang, couleur d'amour,
Blanc, franchise et vaillance !*

*Qu'il frissonne au soleil joyeux,
ou qu'il flotte sur l'onde ;
Lorsque la Paix rit sous les cieux,
Ou quand la guerre gronde,
France, il entraîne tous les cœurs,
Lui qui portera dans ses couleurs
La liberté du monde !*

G.G

SAISON 2017 - 2018

Horaires

Lundi 14h30 - 15h15 (gym douce)

Mardi 12h15 - 13h00 (body sculpt - interval training)
18h15 - 19h00 (cardio crossfit-abbas-lessons)
19h00 - 19h45 (cardio latine)

Jeu. di. 12h15 - 13h00 (cardio move - abbas-lessons)
13h00 - 14h00 (pilates)
19h00 - 19h45 (pilates, full body)

Reprise des cours le 11/09/2017

Abdos - fessiers - cuisses
Cours de cardio - HIIT
Stretching - Gym douce
Football - Cardio training
Poids - haltères - bâtons - élastiques - ballons

Cours de Pilates
avec professeur diplômé de la méthode Pilates
Tous les jeudis

Accès à tous les cours

Cotisation Annuelle 165 €
- de 25 ans 70 €
Couples 180 €
Possibilité de payer en 3 fois

Tel : 06.32.35.40.25
05.61.90.02.44

Mail : gymbousSENS@yahoo.fr
Blog : <http://gymbousSENS.blogspot.com>

Grande salle avec parquet entièrement équipée, miroirs, vestiaires, douches
Derrière la médiathèque - 31 800 BOUSSENS



LES CHŒURS DES 3 VALLEES

La vie de la chorale a repris avec la préparation de notre concert de Noël prévu le 15 décembre à l'église de BousSENS.

Après l'abandon de plusieurs choristes, notre groupe s'est réduit à vingt. C'est pourquoi nous pensons que c'est le moment de venir nous rejoindre pour chanter avec l'envie de redonner à notre groupe tout son allant.

En pleine évolution depuis trois ans nous découvrons de nouveaux univers musicaux mais en conservant quelques chants qui ont fait notre histoire.



LE COMITE DES FETES

La fête a commencé comme chaque année par le traditionnel vide-greniers aux abords et sur tout le pré commun, avec de nombreux exposants pour la plus grande joie des chineurs, acheteurs et curieux. Le beau temps ayant accompagné cette journée, les visiteurs sont venus nombreux.

La soirée du samedi 12 août a débuté avec la disco **M2 MUSIC FIESTA** et ses gogos danseuses pour le plaisir des jeunes.

La journée du dimanche 13 a démarré avec un concours de pétanque comprenant une quarantaine d'équipes. S'en est suivi un apéritif concert où des assiettes de tapas étaient en vente à la buvette du Comité en attendant l'orchestre musette « **Jacques DEMEURS** ».

Le lundi soir, l'incontournable et magnifique feu d'artifice tiré sur le lac a su attirer la foule suivi par l'orchestre **FEELING** qui a su séduire son public.

Le jour du 15 août, la tradition était respectée : messe, cérémonie au monument aux morts, apéritif concert. L'assemblée générale du Comité des Fêtes de BousSENS s'est tenue le vendredi 27 octobre 2017 à 19h00 à la salle des Fêtes.

Après avoir retracé ces 5 journées de festivités, qui se sont déroulées dans un excellent climat, avec un bilan financier positif, je remercie l'équipe du comité pour son implication dans la réussite de cette fête, la municipalité de BOUSSENS pour les frais engagés et les employés communaux qui nous aident sans ménagement.

Il a été procédé au vote du nouveau bureau qui se constitue comme suit :

- Président d'honneur : Christian SANS
- Présidente : Angélique SUSO
- Vice-président : Jean-Paul AMOUROUX
- Trésorière : Sylvie GERARD
- Trésorière adjointe : Anne GARES
- Secrétaire : Franck EVIN
- Secrétaire adjointe : Estelle LECAT

Le programme des festivités 2018 est « bouclé », 4 journées sont programmées. Le vide-greniers se fera le dimanche **12 août et le 13, 14 et 15 août** révélera de belles surprises... Alors soyez des nôtres car la participation des Bousinois est encore trop timide.

[Nous vous en dévoilerons davantage lors du prochain numéro du bulletin municipal...](#)

La présidente
Angélique SUSO





LOS DANÇAÏRES DE BOUSSENS

Les ateliers d'apprentissage des danses traditionnelles régionales se tiennent les mardis soirs de 18h30 à 20h30 dans la Salle des Fêtes.

Lors de l'Assemblée Générale du mois de Juin 2017, un nouveau bureau a été élu :

Président d'honneur : SANS Christian

Présidente : DARMANI Guylaine

Vice-présidente : DALLA-ZANNA Rosanna

Secrétaire : MASCARENCO Peggy

Secrétaire Adjointe : MENEGUZZO Irène

Trésorière : BONZON Véronique

Trésorière Adjointe : BAGUR Annick

La saison 2017-2018 sera marquée par un concert gratuit avec « Barlounguères » le **26 janvier 2018 à 20h30** à la salle des fêtes, par l'organisation du bal annuel le **3 mars 2018** animé par un groupe d'Alsace. « Au Gré des Vents » et la préparation du 30e anniversaire de la création de l'association qui sera célébré le **13 octobre 2018**.

DEFI'FORM

Des Activités Physiques et Sportives pour Tous à BousSENS

Pour les enfants :

- Bébé Gym de 9 mois à 3 ans
- Eveil corporel et sportif de 3 à 6 ans
- Multi-activités de 7 à 11 ans. Découverte de nouvelles activités chaque semaine : sports collectifs, badminton, gym trampoline, hockey, ...

Groupes de 6 à 12 enfants maxi en fonction de l'âge.

Pour les adultes :

- Gym Pilates : groupes de niveaux différents hommes et femmes avec ou sans matériel. Préparation en cours individuel obligatoire
- Gym douce Femmes Enceintes
- Remise en forme Jeunes Mamans
- Cours Toniques Femmes
- Préparation Physique Générale Hommes (entraînement à la course, circuits, renforcement musculaire)
- Coaching individuel, à 2 ou à 3
- cours à domicile

Groupes limités à 8 personnes pour un meilleur suivi



INSCRIPTIONS :

- Enfants à partir du 1er juin 2017 pour la rentrée 2017/2018
- Adultes : à tout moment de l'année

ELDORADO

Le 8ème festival est terminé et le temps est venu de vous dire MERCI !

Aux deux Mairies qui nous reçoivent tout au long de l'année : la Mairie de BousSENS, son personnel et la Mairie de Fabas qui s'impliquent chaque année dans l'organisation du festival. Le Conseil Départemental pour son aide financière.

Aux sponsors, qui chaque année, nous sont fidèles : le Casino de Salies du Salat, Super U de Martres-Tolosane, Périer Philippe de Labarthe-Inard, SARL Gajan et de Jotte du Lherm, garage Fourment d'Aulon, ainsi que ceux de BousSENS : la boulangerie Girard, le restaurant chez Bri et Isabelle Touzanne thérapeute Reiki.

Aux animatrices Marilynne et Lydie, qui tout au long de l'année donnent de leur temps pour initier les adhérents de l'association.

A Benoît et son équipe, pour l'organisation et la sécurité du défilé des trikes, motos et voitures ainsi que Messieurs Palice et Thépenier. A Philippe Ausina (diacre) pour la bénédiction du cortège.

A Suzanne pour ses articles sur la Dépêche tout au long de l'année ainsi qu'à Viviane et Claude pour les photos et vidéos.

Aux bénévoles : Jean-Claude, Karine, Mary, David, Nicolas, Martine, Patrick, Michelle, Philippe, Christian, Albert, Françoise, Louise, Mika, Sandrine, Roger, Michel, etc.....

Aux exposants dont certains viennent de loin, à Jean-Pierre pour le camp US, Jérôme pour les jeux et les animaux de la ferme.

ELDORADO (SUITE)

A toutes les personnes qui se sont impliquées dans l'organisation, la préparation et la décoration de ce festival, sans oublier l'orchestre le plus connu des danseurs : les RUSTY LEGS ! Toujours aussi talentueux.... et à vous, les danseurs, le public toujours de plus en plus nombreux et qui nous encourage dans la poursuite de ce festival.

A vous tous , nous vous adorons...

VIVE LA COUNTRY, VIVE L'ASSOCIATION ELDORADO et à l'année prochaine !



CLUB DU FIL D'ARGENT

Nous commençons ce second semestre avec l'âme en peine... En effet, notre secrétaire M. FREMOND, nous a quittés en juillet dernier. Il a été Président de

l'association durant quatorze années, puis secrétaire depuis 2012. C'était un des fondateurs et un pilier de l'association du Fil d'Argent. Il était toujours prêt à mettre de l'ambiance à la moindre occasion. Toujours prêt à interpréter une chanson, comme l'a fait remarquer un de nos adhérents, notre rossignol s'est tu... « Jeannot » vous allez nous manquer !!!

Cette année, de nombreux adhérents ont été frappés par la perte d'un être cher. A tous et au nom du club, je vous présente mes sincères condoléances et soyez assurés de notre amitié.

La sortie en petit train jaune du Mont Louis à Villefranche de Conflent a clôturé le premier semestre. Cette sortie fut très appréciée des participants, malgré une heure de retard... car nous avons dû attendre l'équipe « Des racines et des ailes de France 3 », ce qui a occasionné beaucoup d'animation. Nous avons été filmés sous tous les angles mais au final...ils nous ont oubliés au montage ... ! L'émission a bien été diffusée au mois de novembre, mais peu importe... nous avons passé une journée formidable.

En septembre, le rendez-vous incontournable au Traouc.... la journée fut ensoleillée et réussie ; grillades et truites étaient au programme.

En octobre, nous avons tenu la buvette du thé dansant organisé par la mairie, il y a eu une bonne participation, j'invite les Boussinois à venir participer !

Nous passons toujours un excellent moment.

Le 19 octobre, nous nous sommes donnés rendez-vous dans le GERS. Après la visite d'une ferme où nous avons pu apprécier des toasts au foie gras et déguster du floc, nous avons embarqué sur le DARTAGNAN pour une croisière de deux heures sur la Baïse où l'on nous a servi un repas à bord. L'après midi s'est terminée par une visite chez un producteur d'Armagnac. Nous avons passé une très bonne journée.

En novembre, nous nous sommes donnés rendez-vous à Riolas pour un repas d'exception avec en amont, une visite d'une ferme/musée, matériels anciens et récits des anciennes pratiques agricoles.

Cette année, nous ferons une sortie supplémentaire dans le Lot et Garonne pour la visite d'une ferme et chez un souffleur de verre. Nous partagerons un repas/spectacle et chaque participant pourra repartir avec une dinde en cadeau. Nous terminerons cette année par une sortie à Bossost avec un repas à la CASA NOSTRA et l'après midi, nous ferons

quelques courses en prévision de Noël.

Et bien entendu, tous les jeudis après midi de 14 h à 17 h, le club accueille les personnes qui désirent passer un moment convivial.

Je profite de cette occasion pour remercier et féliciter les gens qui gèrent cette activité : Mme Fremond, Claude et Nadine Salandini , Arnaud, Mme Tibogue, Germaine, Guylaine, Nadine et bien d'autres.... merci pour votre implication. Merci à M. le Maire et au Conseil Municipal pour leur aide et avec qui nous avons plaisir à prendre part aux activités communales.

J'en profite pour vous souhaiter à toutes et à tous d'excellentes fêtes de fin d'année et n'hésitez pas à venir nous rejoindre !



Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez vous adresser aux numéros suivants :

Mme FREMOND : 05. 61.90.00.32.
M. SALANDINI : 05. 61.90.04.79.
M. BRESSEL : 05. 61.90.11.50.

**Le Président
Christian BRESSEL**





IMPACT KARATE 31



Un remarquable début de saison pour l'impact karaté 31, pour qui ouverture, projets, dynamisme et convivialité restent les maîtres mots et grâce à cela notre petit club de karaté de BousSENS arrive à tenir la partie haute aux plus grands.

De Turquie, au Luxembourg en passant par la Pologne ou l'Angleterre, et aux 4 coins de la France, les compétiteurs du club font preuve de courage, de combativité, de détermination et remportent avec honneur médailles et podiums. Leurs objectifs les J.O 2024 et 2028, leur leitmotiv pour y parvenir : « toujours plus haut » et « esprit Team », car si le karaté reste un sport individuel, le club de BousSENS, c'est avant tout une équipe, une famille, et cela se voit !

L'impact karaté 31 ce n'est pas qu'un club compétition, les autres sections se portent elles aussi à merveille, avec des initiatives toujours plus originales. Le groupe enfants et baby karaté viennent de fêter halloween, un cours particulièrement effrayant puisque l'on pouvait voir évoluer divers monstres et sorcières sur les tatamis du dojo... combattants pour des sucreries. Une initiation à la cérémonie du thé devrait

également être organisée pour la section « Karaté Bien-être » qui accueille des pratiquants de 30 à 70 ans, dans une pratique douce et traditionnelle. La section « Body Défense Training » qui a vu le jour la saison passée, attire toujours autant, toutes les catégories d'âges s'y donnent rendez-vous autour de Sandrine, pour un cours des plus cardio et très ludique, au rythme de la musique. Et la grande nouveauté de la saison qui a vu le jour en septembre, la section karaté défense animée par Johan, commence aussi à avoir ses adeptes qui viennent apprendre les gestes utiles pour prévenir les agressions et se défendre dans diverses situations, avec pour adage « mieux vaut un guerrier dans un jardin, qu'un jardinier sur un champ de bataille ».

Comme toujours, nos karatékas de BousSENS vous attendent nombreux lors du loto annuel du club qui aura lieu le 7 janvier à la salle des fêtes et lors de leur 7ème édition de la coupe des petits samouraïs, compétition très attendue de tous les jeunes karatékas de la région et qui réunira, début avril, comme chaque année pas moins de 350 jeunes compétiteurs tout au long de la journée, avec une animation surprise à découvrir cette saison.

En attendant les plus jeunes viendront bientôt sonner chez vous, ayant pour missions de vendre des kimonos parfumés au profit du club pour financer leurs déplacements.

Quelles sont vos bonnes résolutions pour cette nouvelle année ? Si vous avez envie de commencer à pratiquer une activité physique complète pour le loisir, le plaisir, votre santé et votre bien être,



si vous désirez apprendre à vous protéger et à vous défendre grâce à une discipline qui véhicule respect, honneur, solidarité, courage et amitié... Il y a forcément une section faite pour vous et l'équipe de l'Impact Karaté 31 prendra plaisir à vous accueillir au dojo de BousSENS.

Plus de renseignements et d'actualités sur : <http://impact.karate31.overblog.com/> , sur le groupe Facebook Impact karaté 31, ou auprès de Johan au 06.60.86.93.98.





JUDO CLUB BOUSSENS 31

Cette année le Judo Club BousSENS compte 20 nouveaux licenciés ce dont nous sommes très fiers.

Les cours ont lieu les mercredis (14h30-15h30), jeudis (17h30-18h30) et samedis (11h-13h30) au dojo pour les enfants, adolescents et adultes. Le Judo est un art martial qui se pratique à partir de 4 ans. Développement de la motricité et apprentissage d'un code moral sont les atouts du judo.

Le grade viendra récompenser l'investissement et l'implication de chacun dans l'étude du Judo Ju-Jitsu Chanbara, tout en se conformant au Code Moral, qui regroupe les valeurs de respect, de courage de contrôle de soi, de politesse, de sincérité, de modestie, d'honneur et d'amitié. Des valeurs citoyennes trop souvent oubliées de nos jours !!!

Pour les plus expérimentés, les rencontres interclubs, les compétitions départementales et régionales mais aussi les stages de perfectionnement avec des haut-gradés, viennent rythmer la saison.

La Coupe de BousSENS sera organisée le **dimanche 21 Janvier**. Nous espérons qu'elle aura autant de succès que l'an passé.

Le chanbara, cette nouvelle discipline proposée depuis deux ans attire de plus en plus de monde avec 4 nouveaux licenciés pour cette saison. Les cours sont proposés à partir de 6 ans jusqu'à ... tous les jeudis soirs de 18h30 à 19h30.

La convivialité, valeur essentielle de notre club, permet aux judokas de se retrouver autour de temps forts, comme les goûters de Noël, la chasse aux œufs, la fête de fin d'année et bien sûr autour des tatamis.

Sur les tatamis : Olivier Bouchereau, professeur de Judo Ju-Jitsu Chanbara, (DE perfectionnement Judo Ju-Jitsu) assisté de Damien Dugers enseignent avec bonne humeur et convivialité la pratique du judo.

Le Judo Club BousSENS vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année.



Alors venez rejoindre toujours et encore plus nombreux l'équipe du JUDO CLUB BOUSSENS 31.
A vos kimonos !!

Pour plus d'informations contactez :
Moulié Didier le Président : 06.08.54.06.53
Olivier BOUCHEREAU Enseignant : 06.09.85.31.45
Patricia MOULIE, la Trésorière : 06.72.91.14.06
Adeline REY, la Secrétaire : 06.70.56.50.70
JudoclubbousSENS31@gmail.com
<http://judoclubbousSENS31.over-blog.com/>

MELI MELO

Après les vacances, le club a participé au Forum des Associations. Celui-ci lui a permis d'accueillir 2 nouvelles adhérentes.

Au mois de juin, nous avons exposé nos tableaux à la maison de retraite «Jeanne Penent» à Cazères, l'exposition a eu un franc succès.

Nous allons renouveler dans cette même maison de retraite une exposition du 7 novembre à la fin de l'année.

Faute de fournisseurs de proximité, nous avons dû arrêter momentanément la séance florale du vendredi, mais nous ferons en sorte de faire le bouquet de Noël.

Début janvier aura lieu notre assemblée générale au cours de laquelle sera renouvelé tout le bureau.

Vous souhaitant de bonnes fêtes de fin d'année, le Club vous adresse ses meilleurs vœux pour la prochaine année.

Pour le bureau, Yvonne Frémond





« BOUSSENS NATATION LOISIRS POUR ADULTES »



a commencé son activité en 2014 à la piscine de Saint Gaudens (31), rue Romain Rolland. Les séances ont lieu les mardis de 19 heures 30 à 21 heures **uniquement pendant la période scolaire**.

Cette activité est ouverte sans distinction de domiciliation, à toutes et à tous et débutera pour l'année 2017-2018, **le mardi 19 Septembre 2017**.

Pour ceux qui le souhaitent, un **co-voiturage s'est mis en place** à partir de la mairie de BousSENS, départ 19 heures.

Il vous est seulement demandé pour participer à cette activité, les frais d'entrée à la piscine qui sont à votre charge (**avec la carte d'abonnement 2 euros l'entrée**).

N'hésitez pas à vous faire connaître, vous serez les bienvenus.

Les cours de natation sont assurés par un éducateur sportif 1er degré (BEESAN).

Contact et renseignements :

André HAZEBROUCK

Téléphone : 06 16 09 27 48 – email :

natationbousSENShk@gmail.com

PYRENEES EXPRESSION

Au mois de juillet et août, nous avons garni les murs de la maison de retraite de Cazères pour la grande joie des résidents. En septembre, nous avons participé au forum des associations, comme chaque année. Cette journée a été très agréable et riche en rencontres.

En octobre, nous avons répondu à la demande de la maison de retraite Jeanne Penent et à celle de Carbonne où nous resterons jusqu'au mois de décembre.

Lors du pot de l'amitié à Cazères ou à Carbonne, les résidents votent pour les

tableaux qui leur plaisent... Ils ont dansé, chanté et se sont régalés de gâteaux.

Chaque année, nous leur offrons une plante verte dont ils s'occupent.

J'ai demandé à nos adhérents de travailler à de nouvelles œuvres.

Au nom de tous nos adhérents, je renouvelle mes remerciements à la municipalité de BousSENS dont les encouragements m'aident à continuer....

Solange Serris - Présidente



RANDO CLUB

Ce deuxième semestre a été riche en balades !

Tout d'abord a eu lieu le 10 juin la

sortie annuelle offerte par le club, à savoir la visite du site du **Sidobre** dans le Tarn ainsi que celle du musée du granit à Le Bez.

Outre les randonnées hebdomadaires dans le **Comminges et les Pyrénées Ariégeoises**, nos randonneurs ont cheminé pour son inauguration sur le nouveau GR créé par le Conseil Départemental sous le nom de « Via Garona » ; 2 étapes ont été suivies, l'une de Rieux-Volvestre à Martres-Tolosane, la seconde de Martres-Tolosane à Castillon. Un groupe de 21 participants a séjourné

mi-juin durant une semaine dans le **Luberon à Niozelles**. La chaleur de cette région ne les a pas empêchés de profiter de randonnées remarquables dans les gorges de Trévan, sur le plateau de Valensole avec ses lavandes fleuries et odorantes, dans le Colorado Provençal à Rustrel, à Roussillon site particulier pour ses ocres, sur le plateau de Ganagobie et autres lieux pittoresques.

Les 9 & 10 septembre a été organisé un week-end « sac à dos » à **Bordeaux** avec transport en train. Les participants ont visité la vieille ville avec l'aide d'un guide local. Certains sont allés à la cité du vin et se sont permis une petite dégustation !

Sur la lancée, la semaine suivante 18 marcheurs sont partis à Brusque dans l'Aveyron. Les randonnées les ont menés à Sylvanes qui possède une abbaye cistercienne, au Caylar et La Couvertoirade où ils ont pu découvrir des « lavognes » qui sont des mares arrondies en pierre autour desquelles les brebis viennent s'abreuver ; La Couvertoirade est une ancienne cité templière qui possède encore un cimetière.



Enfin, mi-octobre, pour clôturer la saison « touristique », le BRC s'est rendu à **Trégarvan sur la presqu'île de Crozon**. Ce site sauvage a enchanté les marcheurs qui ont arpenté les sentiers côtiers et respiré le bon air iodé ! Le Cap de la chèvre, la Pointe de Pen Hir, Camaret, Saint-Nic, la Pointe Saint-Mathieu et celle des Espagnols n'ont plus de secret pour eux.

Le BousSENS Rando Club a une pensée particulière pour Jean FREMOND, décédé dernièrement, co-fondateur de cette association en 2003. Tous les membres sont reconnaissants de son action et souhaitent beaucoup de courage à son épouse Yvonne.



Le BRC sur les sentiers côtiers de Bretagne

*Photo du haut :
Les lavandes du plateau de Valensole*



SONG DAY

L'école de chant Song Day propose depuis 4 ans des cours de chant individuel pour les chanteurs en herbe de tout âge et de tout niveau. Cette année commence en fanfare avec le succès de nombreux élèves aux sélections du concours Starmartory. Jennifer et Aurélie vous donnent rendez-vous pour la demi-finale le 25 novembre. Manoa, qui a fait la sélection en auteur/compositeur/interprète, vous donne rendez-vous le 27 janvier 2018 à St Martory, avec l'association ACI31, où nous aurons la chance d'avoir une chanteuse Française célèbre pour la grande finale : Priscilla Betti

L'association Song Day intervient aussi auprès des écoliers du groupe scolaire sur les Temps d'Activités Périscolaires (TAP), permettant ainsi aux plus jeunes de découvrir leur univers musical et d'exprimer leurs talents.

Un stage de chant destiné à tous, adultes et enfants/ados, sera organisé à BousSENS du **19 au 23 février 2018** avec l'aimable participation de la chanteuse Victoria Adamo qui a participé à The Voice Kids et The Voice.

N'oublions pas l'intervention de Lou Jean, l'année passée, qui fait un début de carrière prometteur.

Nous vous donnons rendez-vous au spectacle de fin d'année le **9 juin 2018** à la salle des fêtes de BousSENS - **Entrée gratuite** -

Enfin, le Groupe Song Day continue à animer fêtes, repas et soirées. Les premières dates s'enchaînent dès le 2 décembre avec l'animation du Téléthon à Liéoux !





TENNIS DE TABLE

Le club de tennis de table de BousSENS a repris ces activités dès le mois de septembre !

Suite à une très belle saison 2016-2017 qui a vu la victoire de l'équipe 1 au championnat FSGT-FNSMR niveau 1, les entraînements ont repris de plus belle cette année afin de permettre à tous les joueurs, enfants et adultes, de progresser !

De nouveaux joueurs ont en effet rejoint les rangs des compétiteurs après un an d'activité et le club aligne à nouveau cette année deux équipes, BousSENS Ping et BousSENS Pong !

Avec un objectif : tenter de conserver son titre pour cette nouvelle saison !

De nombreux pongistes se sont également inscrits en section Loisirs et continuent de venir régulièrement le mardi soir ou le samedi matin.

Le club a cette année décidé de mettre l'accent sur la formation et l'entraînement en proposant 2 séances par mois sous forme de mini stages le samedi matin de 9h à 12h. Et 4 stages dans la saison sur un samedi complet pendant les vacances scolaires, en associant les joueurs de BousSENS et ceux du club de Rieumes Mauzac SLTT.



La dernière édition de ce stage a eu lieu dans la salle omnisports de BousSENS le samedi 28 octobre 2017 avec 26 joueurs, enfants et adultes, qui ont toute la journée travaillé le physique, la technique et les schémas de jeu !

Une très bonne ambiance avec de la bonne humeur mais aussi beaucoup de travail et d'efforts !



Le prochain stage devrait avoir lieu pendant les vacances de Noël !

Vous pouvez retrouver toutes les informations du club sur le site internet : <http://www.tennis-de-table-bousSENS.com> ou sur la page facebook : <https://www.facebook.com/TTBousSENS>





BOUSSENS CASSAGNE MAZÈRES TENNIS

Tournoi Magic Circuit des Jeunes - Août 2017

Le tournoi Jeunes du BCMT a eu lieu du **19 au 26 août**. Nous avons eu la chance de compter 13 inscrits supplémentaires par rapport à la précédente édition. Comme chaque année le beau temps était au rendez-vous et pas moins de 73 matchs ont eu lieu toutes catégories confondues.



Lors de la journée Galaxie réservée aux catégories 8 ans et 9/10 ans, se sont distingués : MOULEDOUS Antoine (TC Boulogne Billancourt) chez les 8 ans garçons, JAILLET Lisa (CO Saclay) chez les 9/10 ans filles terrain vert, HUTTENBERGER Sam (TC Blagnac) chez les 9/10 ans garçons terrain orange et HEMAR Thomas (TC Vaucresson) chez les 9/10 ans terrain vert. En ce qui concerne le Magic Circuit Ados, les vainqueurs furent les suivants : RICHARDSON Constance (THAON EST Tennis) chez les 11/12 ans filles, COURET Anaïs (TC Saint-Gaudens) chez les 13/14 ans filles, DUTILH Fanny (TC Rieumes) chez les 15/16 ans filles, SERRES Tanguy (Labastide Tennis) chez les 11/12 ans garçons, VERONESE Thibault (TC Rieumes) chez les 13/14 ans garçons et LATIL Quentin (TAC Tennis Club) chez les 15/18 ans garçons.

Ainsi que ROBERTIES Lucas (TC Colomiers) pour la consolante 11/12 ans garçons, FAJOLLES Nathan (Labarthe de Rivière Tennis) pour la consolante 13/14 ans garçons et CELLIER Maxime (BCM Tennis) pour la consolante 15/18 ans garçons.

Quelques dates à noter :

Nous organisons pour la deuxième année consécutive le LOTO du BCM Tennis.

Rendez-vous le Dimanche 4 Mars à la salle des fêtes de Mancieux.

La 3ème édition du Tournoi Adultes du BCMT aura lieu du 14 au 28 Avril 2018.

Aux vacances scolaires, des stages sont organisés :

- Vacances de Noël : du 03/01/2018 au 05/01/2018.
- Vacances d' Hiv er : du 26/02/2018 au 28/02/2018.
- Vacances de Printemps : du 18/04/2018 au 20/04/2018.

Ces stages sont OUVERTS À TOUS (licenciés ou non), n'hésitez pas à nous contacter pour davantage de renseignements.

Pour tous renseignements :

FAGGIONATO Marc – professeur diplômé d'état du club – 06 85 64 67 76.

PALAZZI Fabrice – professeur diplômé d'état du club – 07 77 83 44 69. **JOURDAN Gilbert** – président du club – 07 89 87 71 98. Adresse mail du Club : bcm-tennis@orange.fr

Retrouvez toute l'actualité en temps réel sur le site internet du club, sur Facebook et Twitter « BousSENS Cassagne Mazères Tennis ».



L'ANNUAIRE DES ASSOCIATIONS

A C C A – CHASSE	05.61.90.13.85	LE FIL D'ARGENT	05.61.90.11.50
ADREM RECYCLAGE	06.12.04.69.34	GYM-EVEIL CORPOREL	06.24.17.08.24
ANCIENS COMBATTANTS	06.88.12.38.94	IMPACT KARATÉ 31	06.60.86.93.98
ASSOCIATION ARTS ET MUSIQUE	05.61.90.05.95	JUDO CLUB BOUSSENS 31	06.88.48.81.73
ASSOCIATION EMPLOYES MUNICIPAUX	05.61.90.02.25	MABROC FOOTBALL	06.66.95.57.38
LA BOUCHE EN CHOEUR	07.71.08.13.15	MELI-MELO CRÉATIF	06.46.64.55.23
BOUSSENS ENERGIE	05.61.90.08.57	MUSIKAVIVRE	06.52.05.99.49
CHOEURS DES TROIS VALLEES	06.10.17.85.11	PHOTO CLUB BOUSSINOIS	05.61.90.12.07
COMITE DES FÊTES	06.76.48.39.29	PING PONG LOISIRS	06.75.06.60.31
LOS DANÇAÏRES	05.61.90.16.72	PYRENEES EXPRESSION	05.61.98.15.70
ELDORADO COUNTRY	05.61.97.45.11	RANDO CLUB	06.11.91.85.80
ETOILES DE L'ESPOIR	06.24.43.35.32	SONG DAY BOUSSENS (école de chant)	06.41.70.87.77
ECOLE DE PÊCHE	05.61.90.34.61	BOUSSENS CASSAGNE MAZÈRES TENNIS	06.85.64.67.76

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

LE GUIADER Milan

né le 01.07.2017 à Toulouse (31), fils de LE GUIADER Robin et VASSEUR Florine

DINNAT Valentin

né le 08.07.2017 à Saint-Jean (31) fils de DINNAT Florent et SUSO-CASTANÉDO Angélique

MONTSARRAT Enzo Xavier Cyril

né le 01.08.2017 à SAINT-GAUDENS (31), fils de MONTSARRAT Guillaume et BONZOM Marion

STEVENOT NOE Luna Jackly Véronique Hélène

né le 23.10.2017, fille de NOE Eric et STEVENOT Peggy

Félicitations aux heureux parents

MARIAGES



- LAPP Laurent et LAGARDE Sandrine, le 07.07.2017

- CABOT Bastien et BARREAU Carole, le 13.08.2017

DÉCÈS

FREMOND Jean, le 18.07.2017

DELORIEUX Maurice, le 20.10.2017

HUGUET Pierre, le 27.10.2017

BOISTELLE-DESPOUYYS Alfred, le 02.11.2017

Toutes nos sincères condoléances aux familles



Boussens Service

URGENCES

Pompiers	18	EAU
Gendarmerie	17	05.61.94.81.81
SAMU	15	GAZ
Secours depuis un téléphone portable	112	0800.473.333
		ELECTRICITE
		09.72.67.50.31

SECRETARIAT DE MAIRIE

Ouvert du lundi au vendredi
de 13h30 à 17h00

Secrétaire de mairie :

Guylaine DARMANI

Secrétaire adjointe :

Pascale FABIÉ

Accueil : Marie-Claude MALLET

Tél : 05.61.90.02.25

Fax : 05.61.90.07.88

mairie-de-boussens@wanadoo.fr

MEDIATHEQUE MUNICIPALE

Ouverte au public:

Lundi de 13h30 à 17h00

Mercredi de 10h00 à 12h00

et de 13h30 à 17h00

Vendredi de 13h30 à 18h00

Responsable : Karine FALEMPE

Tél : 05.61.87.54.15

mediatheque-de-boussens@wanadoo.fr

AGENCE POSTALE COMMUNALE

Du Lundi au Vendredi : 13h30 à 16h30

Le samedi de 10h00 à 12h00

Tél : 05.61.98.27.15

Accueil : Myriam OUSSET

LA GARE Tél: 05.61.90.00.01

ECOLE PRIMAIRE Tél : 05.61.90.01.04

ECOLE MATERNELLE Tél : 05.61.90.02.51

CANTINE SCOLAIRE Tél : 05.61.90.05.92

ALAE

Tél. 05.61.98.28.92 ou 06.67.12.34.87

Lundi, mardi, jeudi et vendredi
de 7h30 à 8h50 et de 16h30 à 18h30

Mercredi de 7h30 à 8h50

ALSH Mercredi de 11h40 à 18h30

ATELIERS MUNICIPAUX Tél : 05.61.97.13.23

MICRO CRECHE

« Les Petits Loups du Plateau »

Tél. : 05.61.97.13.53

RAMASSAGE DES ORDURES

MENAGERES

Lundi : déchets non recyclables

Mercredi : déchets recyclables

RAMASSAGE DES DECHETS VERTS

Jeudi

RAMASSAGE DES ENCOMBRANTS

Le 1er lundi du mois

DECHETTERIE

Horaires d'été (du 1^{er} avril au 30 sept.)

lundi, mardi, mercredi et vendredi :

9h-11h45 et 13h30-18h

jeudi : 13h30-18h / samedi : 9h-18h

Horaires d'hiver (du 1^{er} oct. au 31 mars)

lundi, mardi, mercredi et vendredi :

9h-11h45 et 14h-17h

jeudi : 14-17h / samedi : 9h-17h

Tél : 05.61.97.00.66

Sortie Cazères (près A64)

STADE - SALLE DE SPORTS

Tél : 06.61.81.99.25

CAMPING MUNICIPAL

(Ouvert toute l'année)

Renseignements :

05.61.90.03.60 au 06.61.81.99.25

ASSISTANTES SOCIALES

Mmes BOUDRISSA / DENJEAN

FAYAS / MORERE

Sur Rendez-vous à la maison des soli-
darités à Cazères / Garonne

05.61.98.44.70

ASSISTANTES MATERNELLES

Mme BONZOM Laetitia

Tél : 06.63.61.70.41

Mme BACHICHET Sylvie

06.16.38.84.32

Mme DEMEY Kristel

06.75.44.15.20

Mme LAMAUVE Nathalie

06.81.19.37.27

SERVICES RELIGIEUX

Les dates des messes sont
affichées sur la porte de l'église.

MEDECINS

Dr. Cazavet / Dr. Panaitu

Tél : 05.61.90.04.08

MASSEUR-KINESITHEPEUTE D.E.

M. Teychenne / Mme Verel /

Mme Zerlaut

Tél : 05.61.97.45.73 / 06.89.85.06.96

OSTEOPATHE

M. Viguié

Tél : 05.61.97.45.73 / 06.89.85.06.96

ORTOPHONISTE

Mme Gabas Tél : 05.61.97.45.73

PHARMACIE

M. Castan Tél : 05.61.90.00.04

INFIRMIERE

Mme Boutonnet Tél : 05.61.90.40.30

REIKI

Mme Touzanne

Tél : 05.61.90.72.05 / 06.24.43.35.32

ACCES CONSCIOUSNESS

Ouverture de la conscience

Virginie SAMMUT Praticienne Acces

Bars et MTVSS à domicile sur RDV

Tél : 06.48.07.44.14

Déplacement 15kms

PEP'S IMMO - Caroline Munier

Tél: 06.50.78.60.13

YES INTERIM

Tél : 05.61.98.22.00

KIOSQUE A PHONE - Jérôme Roman

Tél: 06.76.04.96.82

MENUISERIE SAUBENS

Tél : 05.61.90.14.93

MULTI -PROTECH -3 D (Incendie, vol, répulsifs) - Ludovic LEGAL

Tél : 06.89.88.17.23

FRIEMANN Joseph

Espaces verts - Elagage

Tél : 06.30.81.43.44

SAUVAGE René - maçonnerie

Tél : 09.65.34.63.86 / 06.83.38.47.08

Contrôle Technique SECURITEST

Tél : 05.61.98.20.95

PRO.CO.bois.

Vente de bois de chauffage

Tél : 05.61.97.67.61 / 06.77.47.92.57

MOGA TOURS Taxi,

transport malades, pompes funèbre

Tél : 06.32.20.36.55

SERVICE NETTOYAGE AUTOMOBILE à DOMICILE

Tél : 05.61.97.49.22 / 06.47.04.33.93

COUDY Laure

Pose carrelage et dallage

Tél: 06.25.26.33.08

CREATION ENTRETIEN JARDINS

Tél : 06.28.70.11.74

COIFFURE MIXTE

BEATRICE av du 11 nov. 1918

Tél : 05.61.90.01.01

NATHALIE 6 rue des jardins

Tél : 05.61.90.50.58

KATHY COIFFURE z i Sansonnet

Tél : 05.61.90.00.57

COIFFURE A DOMICILE

CARINE lot. calaouères

Tél : 06.20.75.57.15

ALIMENTATION-BAR-PRESSE-JEU

Edwige et Nadège BUDERA

Ouvert 7j/7

Tél : 05.61.90.00.75

BOULANGERIE-PÂTISSERIE BOUSSENS

Tél : 07.84.37.18.45 - Ouvert tous les
jours sauf le mardi

PLATS A EMPORTER COUSCOUS PAËLLA

Mme Céline FRIEMMAN

Tèl : 06.30.81.43.44.

HÔTEL - RESTAURANT DU LAC**

Tél : 05.61.90.01.85

RESTAURANT « CHEZ BRI »

Tél : 05.62.01.43.75

RESTAURANT "Le Petit Jantou"

Tél : 05.61.98.72.48

PIZZA A EMPORTER - DAM 2 PIZZ

Tél : 05.61.87.09.84

CAFÉ DE LA GARE EL LOCO

Tél : 06.17.03.70.79